



Rubrique: Appels aux créanciers suite à la liquidation

Sous-rubrique: Appel aux créanciers à la liquidation d'une société à responsabilité limitée

Date de publication: SHAB - 03.07.2019

Numéro de publication: LS02-0000010313

Canton: GE

Entité de publication:

Guillaume Chappuis, rue de Rive 4, 1204 Genève

Appel aux créanciers à la liquidation Rapido Arch Sàrl, en liquidation

3. Publication

Entreprise dissoute:

Rapido Arch Sàrl, en liquidation
CHE-110.046.139
rue du Lac 10
1207 Genève

Dissolution par: Décision de l'assemblée des associés

Date de la décision: 13.06.2019

Remarques juridiques:

Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions. Publication selon l'art. 821a, al. 1, en relation avec l'art. 742, al. 2, CO.

Conformément à l'article 745 al. 3 CO, appliqué par analogie, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 02.08.2019

Point de contact:

Madame Catherine MINEL
63, boulevard de Saint-Georges
1205 GENEVE